Noms des Médecins, Pharmaciens et Sage-femmes de l'Etat de la Louisiane — Département de l'Est

Noms des Médecins, Pharmaciens et Sage-femmes qui ont rempli les formalités requises par la loi, savoir :

MÉDECINS.

Jones, J
Jatzzebski, V
Jerman, J
Jones, B
Jones, S A
Jones, A H
Kerr, J K
Ker, J J
Kennedy,
Logan,
Lambert,
Lendreaux, J U
Lemonnier, Y R
Ladmirault, L
Labatut, J
Luzemberg, C A
Lewis, J H
Lauzin, J
Levering,
Mane,
Marchand, L A
Mather, G
Mérick,
Mercier, P J A
Martin, M
Mercer,
McPherson,
Martin, P
Meux, J O
Mackie, J M
Mueller, J W
McNeil, S
Nath,
O'Regan, D
Osborn,
Penniston, T
Passain,
Potet, P
Picton,
Pecquet, L C A
Rezets,
Rivet, J N
Ritine, H
Remes, C
Reeks, H D
Ridgely, R G
Rushton,
Rhodes, J
Ritchie, J
Riddell, J S
Rostrup, F
Rust, E W
Stone,
Schuble, A
Souterie,
Sanderland,
Stone, W K
Snowden, C
Stade,
Taylor, W R
Tricou, R
Trecau, P
Thomas,
Todd, H J
Turpin, C C
Tait, G M
Tibbets,
Touvard, J A D
Vicinet, R
Valette, C
Warriner, A G
Watkins, J B
Wells, N J
Wederstrandt, J
Wiley,
Wilkinson, B
Wedderburn, A
Young,
Zeigler,
Zehender, J S

PHARMACIENS.

[illegible]

SAGE-FEMMES.

[illegible]

P. A. BERTRAND

[illegible]

EDMOND WILTZ, Dep. [illegible]

W. Y. LEWIS

[illegible]

MICHEL DUREL, Gardien des épaves.

[illegible]

MANUEL PRADOS, Gardien des épaves.

[illegible]

J. L. SELLMAN, lieutenant, garde de nuit.

Il a été conduit aux épaves de la rue Baronne, seconde municipalité, une vache rouge et blanche [illegible] J. WINTER, capt. garde de nuit.

DUFFAU & Co., ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent d'acheter de M. Brana, l'écurie située rue Bourbon, No. 118, près la rue St. Louis. Comme leur prédécesseur, ils prendront en pension des chevaux et des voitures, et loueront des chevaux de selle et des voitures, aux prix les plus modérés.

M. Duffau continue comme par le passé, son état de VÉTÉRINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourbon, No. 141. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux. 7 jan—6m

GUIGNOLET—100 paniers par 6 bouteilles, à vendre par NUMA LACOSTE, 103, Royale

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—JUIN 1846.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

A
Anderson, (John) et son épouse

B
Baudroux, Julien de Maillé
Boillon, Alexandre
Barthe, Louis Joseph
Bodelais, Philibert
Bruzau, Frois Castagne
Berdou, Auguste
Beck, Michel

C
Cautegrit, Pierre Lepage
Caillet, Antoine,
Calmel, Baptiste,
Cyrille, Roland
Chartier, Jacques Richard
Clogenson, Fanny (Bois l'évêque)
Chaucher, (les époux)
Chiloupe, Auguste
Charrière, Jean Eugène

D
Deporet, Eléonore
Demolliens, Amedée
Denechaud, Antoine
Ducuron, Jn Bte Lucien
D'Herèle, T
Desbout, Dominique
Dazet, Julien
Donat, Marcel B
Delatre,
D'Usson, de St Soupplet

F
Félix Vincent,
Forestier, Antoine
Frohot,

G
Gusman, les époux
Gary, Pierre
Germont, Jacques

J
Jannin, Claude, François

L
Le Goaster,
Lame, Charles
Lounet, Jean
Labusquere, Cyrille
Lacaze, Firmin

M
Michel, Jacques
Mairas, Jacques et Pierre
Merinet, Georges
Manville, veuve Deporet
Meyer, les époux
Macon, Fçoise femme Poirier

P
Perroux, Louis Ernest
Flaiseut, Jeune
Pouget fils,

Q
Quairez, Charles

R
Rousselin, les époux
Romieu, Alexandre
Robert, Pierre

T
Tetard, Remi
Trinchery, Emile

V
Viau, Antoine

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.
2 juin

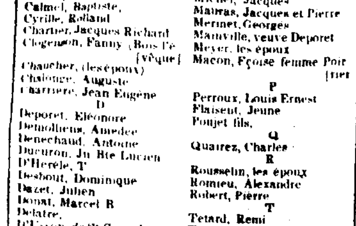

LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

Le Dr. E. COMMUNY prévient le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 280, entre Dumaine et Saint Philippe. 22 déc

MESSIEURS P. BLANCHARD et ACHILLE LION, Chirurgiens-dentistes des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, ont l'honneur de prévenir leurs clients et le public qu'à partir du 1er juin, ils ont réuni leurs cabinets au No. 44 rue Royale, entre Bienville et Douane, (résidence du docteur A. Lion.)

L'engagement qu'ils ont contracté avec plusieurs institutions et le couvent de cette ville, auquel ils sont attachés, les mettent dans l'obligation de s'absenter plusieurs jours par mois, ils ont cru devoir se réunir tant dans leur intérêt que dans l'intérêt de leur nombreuse clientèle, afin que l'un d'eux soit toujours à sa maison prêt à recevoir les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance. La supériorité et les soins minutieux qu'ils ont toujours apportés dans l'exercice de leur profession, leur fait espérer la continuation de la confiance du public.
8 juin

CHANGEMENT DE DOMICILE—Le Dr. Blanchard chirurgien dentiste, a transporté son domicile du No. 106 de la rue Royale au No. 44 de la même rue, entre Bienville et Douane. 8 juin

J. F. GUION, W. GUINNESS, JNO. BUSH.

GUION & Co.

Encoignure St. Charles et Canal, Nlle. Orléans.
(ENTREPOT, No. 19, MAIDEN LANE, NEW YORK.)

Importeurs

De marchandises anglaises, françaises, allemandes, turques et chinoises.

Beaux Articles de Fantaisie.

Coutellerie, Eventails, Boites enjolivées, Nécessaires de toilette, Accordéons, Cannes, Ombrelles, Peignes, Brosses, Parfumerie, Bourses, Plumes et Crayons, etc. &c. &c. le tout en gros et en détail.

OBJETS A USAGE DE CORPS, POUR HOMMES, Chemises, Caleçons, Chaussettes, Bretelles, Echarpes, Cols, Cravates, &c. &c. &c.
5 mai—1m

Chemises, Gilets de peau et Caleçons.

C. M. SIMPSON, rue de Chartres, No. 33, encoignure de la Douane offre à vendre à des prix modérés un bel assortiment de chemises, gilets de peau et caleçons, chemises de coton avec devant en toile ; do doquatité supérieure [illegible] ... seront vendus bon marché pour clore des factures. 14 mai

MOUSSELINES SUISSES.

A VENDRE à bas prix pour clore une consignation un lot de Mousselines Suisses de diverses sortes :
Mousselines unies 4|4 et 5|4 de tous prix ;
Dito damassées à jour 6|4, très bel article pour rideaux ;
Dito brodées au crochet variées de genre do ;
Dito rideaux tout fait à bordures ;
Dito brochées et à carreaux pour moustiquaires et toilettes, &c. Ces articles seront vendus au prix de fabrique, pour clore. L. H. RICHARD,
14 mai 33, Douane, au 1er étage

EN magasin et à vendre par les soussignés :—250 caisses vin vieux ; 75 paniers huile d'olive, 24 do. Plagniol 250 milliers bouchons de toutes qualités ; 25 paniers bouteilles vides ; 150 caisses absynthe suisse et de Marseille ; 100 caisses salaisons assorties ; 15 estagnons eau de roses, 25 estagnons eau de fleurs d'oranger, 50 caisses do. do. 50 caisses liqueurs ordinaires en bouteilles, 1|2 et 1|4, 25 do kirsch, 12 do Curaçao, 10 c. chinois à l'eau de vie, 10 paniers vin de Champagne.
En douane — 5|4 de pipes eau de vie vieille 1837, 4|4 do do surfine 1832
12 mai LOISON & SYLVESTRE, 36, Chartres

CHAMPAGNE.

EN débarquement du navire Emperor, du Havre, 25 paniers vin de Champagne, Sillery Brand, 25 do do en 1|2 bouteilles, do
A vendre par LOISON & SYLVESTRE,
19 mai 36, rue de Chartres.

TRESOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien-droguiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, et guérit la coqueluche, les rhumes, les catarrhes les plus rebelles, cédent comme par enchantement à son usage ; enfin on peut dire c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aigues ou chroniques de poitrine et des voies aériennes.

Il est bon d'accommoder la pâte de Degenetais avec celle de M. [illegible]

Ce sirop et pâte de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle Orléans. Dépot général pour la vente en gros chez J. Tardos, No. 7, rue Conti, dont les quatre coins appose à chaque boite. 10v

$35,000 D'HABILLEMENS EPAIS, A VENDRE, à des prix bien au-dessous de ce à quoi ils ont été faits, jusqu'à présent à Nouvelle-Orléans, au No. 34, rue des Magasins.
27 jan ALFRED MONROE.

CHAPELLERIE PARISIENNE.

Rue de Chartres, No. 40.

L. SUIONKT & Cie., viennent de recevoir par le navire Claiborne du Havre, un nouvel assortiment de Chapeaux dernière mode.
5 caisses chapeaux soie extra fin ;
1 do do castor blanc
2 do do feutre noir et gris ;
10 douz. Chapeaux paille d'Italie pour hommes ;
Do do do do do pour enfans ;
25 do do do do do cadets ;
2 do do do soie pour Amazone ;
6 do do flamands gris et noir pour cadets ;
Aussi un grand assortiment de fournitures, telles que peluche, Bordures, coiffes, cuirs, coussins, etc.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux :
20 barriques vin rouge, Aubes
25 do do Montferrand ;
4 demi do do Pauillac, 1841 ;
16 do vin blanc, Sauterne,
6 futailles eau de vie de cognac, fine champagne,
35 caisses cerises à l'eau de vie,
6 do de L. Racons, prunes sèches ;
4 do de 12 boites transparentes, etc.
1 mai EDOUARD LARONDE, 43, St Louis.

SUIF—100 barils, en magasin et à vendre par
23 jn G. & R. BUCHANAN & Co,
64 Tchoupitoulas

CAFE RIO—2,500 sacs café vert, double enveloppe de toile, de qualité supérieure, en magasin et débarquement, à vendre par J. W. STANTON & Co,
Enc. Magasins et Lafayette

BEURRE GOSHEN—140 fréquins, du comté d'Orange, à vendre par J. W. STANTON & Co,
Encoignure Magasins et Lafayette

CLOUX—400 barillets cloux coupés, grandeurs assorties, à vendre par J. W. STANTON & Co,
26 juin Encoignure Magasins et Lafayette

BLANC DE BALEINE—450 caisses New-Bedford, dimensions assorties, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
26 mai Encoignure Magasins et Lafayette

FOIN—125 balles foin de l'Ouest, en débarquement et à vendre par J. W. STANTON & Co,
26 juin Encoignure Magasins et Lafayette

PEINTURE, HUILE, &c—20 barils huile de lin, 20 barils essence terébentine,
12000 livres peinture blanche,
500 livres vert de Paris broyé,
800 livres vert de chrome impérial,
2 grosses brosses à peinture 5 et 0 zero, à vendre par P. CUSACHS,
20 juin encoignure Condé et St. Philippe

SUCRE de la Havane—30 caisses sucre de la Havane à vendre par P. CUSACHS,
30 juin encoignure Condé et St. Philippe

ALCOHOL—10 barils alcohol neutre fort, à vendre par
P. CUSACHS,
30 juin encoignure Condé et St. Philippe

PEARLASHES, potasse—2000 livres, à vendre par
P. CUSACHS,
30 juin encoignure Condé et St. Philippe.

MOUCHOIRS DE BATISTE—200 douzaines de mouchoirs de batiste français, nouvellement reçus.
Aussi 50 pièces de Batiste, d'une qualité supérieure, reçues directement de Combray, à vendre chez
L. H. RICHARD,
14 mai 33, rue de la Douane

TOILE écrue à chemises—Un envoi de toile écrue 4|4, à vendre à bon marché, pour clore, par
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins

FIL patenté de Marshal—Nous avons reçu un envoi de fil comme ci-dessus de diverses couleurs, du No. 18 à 30, sur lequel nous appelons l'attention des tailleurs et tailleuses, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins

FIL en bobines J. Alexander—Les soussignés ont reçu un envoi de caisses de bobines, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
21 Magasins

MOUSTIQUAIRES—5 balles brin écru ; 3 balles idem mollé blanche, 2 balles idem blanchie ; 2 caisses linon rayé, 4 dito qualité supérieure, à vendre à bas prix pour du comptant, par H. DE GOER & RIFFLARD.
23 mai 21 Magasins

DENTELLE Guimpe pour rideaux—Les soussignés ont reçu deux caisses de ce superbe article, en couleurs assorties, qu'ils vendront à bas prix en gros.
Aussi—En débarquement, 40 balles cotonnade française, qualité supérieure, 5 balles casimir pour boujean.
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins.

PARAPLUIES ! PARAPLUIES—Par le navire Emperor, du Havre, nous avons reçu quelques valises de parapluies français de qualité supérieure, grandeur assortie et dans le dernier goût.
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins.

O. TALAMON,

44, RUE DE CHARTRES.

RECOIT par le navire Emperor, du Havre, 4 balles cotonnade bleue, unie, qu'il vendra à bas prix, pour du comptant. 30 mai

EN magasin et à vendre par le soussigné.—3000 caisses vins de différentes qualités, en grandes et petites bouteilles ; 200 caisses liqueurs assorties ; 50 caisses curaçao de Hollande ; 30 caisses marasquin ; 50 caisses sirop de limon.
21 mai S. V. BARRETT, 21, rue Gravier.

TABAC en feuilles de la Havane—Quelques balles, en débarquement du T. Street, et quelques autres, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
9 jn 34 Vieille Levée

100 Paniers Champagne de marque douzel, Cie comte de Mareuil et Anere &c. à vendre à bon marché par S. V. BARRETT,
30 juin 21 Gravier

BLANC DE PLOMB.—LES ATELIERS CHIMIQUES DE STE. MARIE étant actuellement complétés opérations, les soussignés, agens de cet établissement, sont prêts à fournir :

DU BLANC DE PLOMB, pur, garanti.
IDEM EXTRA,
IDEM No 1.

De qualité supérieure, par barillets de 25 jusqu'aux dimensions de 500 livres.

Les propriétaires basent le succès de leur établissement sur la qualité des articles qu'on y manufacture, et ne veulent offrir en vente que ce qui peut donner entière satisfaction. Dans tous les cas où l'on ne serait pas satisfait de leur Blanc de Plomb, l'argent sera remboursé aux acheteurs pour tout baril qu'on n'aurait pas été ouvert.

Le premier envoi, se composant de 30,000 livres, vient d'être reçu, et est offert en vente par
MERLE, BEYLLE & Co,
16 fév 79, Tchoupitoulas.

DROGUES ET MEDICAMENS à vendre par le soussigné :
100 livres Cantharides fraîches ;
20 do Hydriodate de potasse français ;
300 do Camphre rafiné ;
20 onces Sulfate de morphine ;
20 do Acétate do ;
2000 Têtes de pavots, grosses ;
200 livres Douce amère coupée ;
100 do Racine de guimauve, belle.
P. CUSACHS,
10 av Encoignure Condé et St. Philippe

30 BARRIQUES vin de Bordeaux, Merman, qualité supérieure ;
52 do do Leoville, Ch Lafitte, Ch Margaux, Pauillac Médoc ; 130 do do Ste Estèphe, St Julien, Montferrand, &c. ;
15 demi do do Pauillac, Médoc et St Emilion ;
25 bls vin blanc Bordeaux, Sauterne, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mai 11 & 15, St. Louis.

MIEL d'abeille, 6 bls 1re qualité, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mai 11 & 15, St Louis.

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.

RECU au No 22, rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Boulogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux.
15 avril D. H. HOLMES.

100 Barriques vin de Marseille, Bergasse, 200 paniers huile fraiche en bouteilles et demi bouteilles, Plagniol,
100 caisses salaisons, capres, olives, cornichons et anchois,
35 caisses savon de Marseille,
65 caisses vermicelli et macaroni, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mai 11 et 15 St. Louis

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,

No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c., Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fév—1an

SEL des Iles Turques, à vendre par
WYLIE & EGANA,
14 mai 52, Bienville

SEL de Liverpool, gros et fin, à vendre par
WYLIE & EGANA,
14 mai 52 Bienville

F. T. HOURNOS, CHIRURGIEN-DENTISTE, rue Conti, No. 95. Tient son cabinet ouvert de 8 du matin jusqu'à six heures du soir. 17 mars

WILLIAM DAVIDSON & Co., AGENS EN COTON ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, No. 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 10 nov

BAGUES GALVANIQUES.

FLUIDE MAGNETIQUE.

CETTE découverte remarquable, qui a si vivement occupé l'attention publique en Europe, et récemment au Nord, est aujourd'hui présentée pour la première fois aux habitans de la Nouvelle Orléans. C'est une application simple et facile du pouvoir mystérieux du Galvanisme, comme remède. Les bagues galvaniques, avec l'aide du Fluide magnétique, ont été employées avec un grand succès dans les cas de *rhumatisme aigue ou chronique, de goutte, tic douloureux, maux de dents, bronchites, vertigo, migraines, indigestions, paralysie, épilepsie, crampes, palpitations, apoplexie, douleurs de l'épine dorsale, lumbago, neuralgie, tremblemens, étourdissemens, douleurs de poitrine, points de côté, débilité générale* et de toutes les *affections nerveuses*. Dans tous les cas de *Dyspepsie*, lorsqu'elle ne provient que d'un dérangement des organes digestifs, les bagues ont été d'un grand secours. Ces bagues sont de différens prix, de toutes dimensions, sur des dessins très ornés et peuvent être portées sans aucun inconvenient par la femme la plus délicate.

Ceinture, Bande, Bracelets galvaniques.

Ces articles sont des modifications de l'invention, et sont recommandés dans les cas chroniques, où les bagues ne possèdent pas assez d'efficacité. Ils sont adaptés à la ceinture, au bras, au poignet, aux chevilles, ou à toute autre partie du corps. On peut aussi obtenir la puissance galvanique à quelque degré que ce soit et appliquer aux maux que cet agent peut guérir un remède d'une grande efficacité.

Fluide Magnétique, de Christie.

Ce fluide s'applique conjointement avec les bagues et leurs modifications. Les chimistes français ont déclaré que cette composition était une des découvertes les plus précieuses de la science moderne. Ce fluide possède la faculté remarquable de rendre les nerfs sensibles à l'action galvanique, de causer par ce moyen la concentration de l'influence sur le siège de la maladie et de donner ainsi un soulagement rapide et permanent.

Emplâtres galvaniques fortifians, de Christie.

Ces articles forment une addition importante aux bagues galvaniques, agissant d'après le même principe, mais offrant l'avantage d'une application plus locale. On trouve ra en eux un grand secours, comme moyen immédiat de fortifier le système lorsqu'il est affaibli par la maladie ou par d'autres causes, de prévenir les rhumes et en général les affections de la poitrine.

E. B. De nombreux certificats des médecins les plus distingués du Nord et d'autres personnes, sont entre les mains du propriétaire et peuvent être examinés chez son agent.

Le public est prévenu contre les nombreuses imitations des articles offerts à son patronage par le Dr. Christie, dont l'unique agent autorisé dans cette ville, est la maison GUION & Co., au coin des rues St. Charles et Canal, et qui, seule, possède les vrais articles galvaniques.
29 janv—4m

Marchandises au prix coûtant.

LORNE & FROIS—No. 21 et No. 4, rue de Chartres, informent les dames et le public, que M. Frois étant sur son départ pour France, ils vendront leurs marchandises au prix coûtant, et certaines au dessous, pour clore des consignations.
Balzorines imprimées, à 3 picaillons.
Jaconas français, de 20 à 35 cents.
Gants filet, de 15 à 50 cents.
Mousselines marquises, à 3 escalins.
Bas coton de 10, 15 et 20 cents.
Mousselines Suisses, de 14 escalins à $2. 50.
Ginghams français, à 3 picaillons.
Indiennes françaises, à 2 escalins.
Echarpes barège et grenadine riches.
Barèges et mousselines de soie imprimées pour robes.
Mouchoirs batiste brodés, rivière et à ourlet.
Gros de naples noirs, taffetas et soie d'Italie.
Poult de soie, pekins, gros de Suisse et de Perse.
Soieries glacées, unies et façonnées couleur.
Mousselines Suisses brodées, couleur et unies blanches
Coton chamois et bleue, satiné et unis, à rideaux.
Evantails et ombrelles riches.
Pelerines, cols unis et brodés, garnis dentelle.
Cotepalies organdis tarlatanes et robes brodées.
Merinos français pour habits et coutils fantaisie.
Jinga, coutils blancs et batiste pour habits.
Toiles d'Irlande et de Paris.
Batiste blanche et linons batiste.
Ouvrés, serviettes et nappes unies et damassées.
Piqués blancs et couleur pour gilets.
Flanelles d'été, mousseline laine et cachemire blancs.
Mousseline laine, 3|4 et grande largeur.
Indiennes Américaines, cotons blancs et écrus.
Cotonnades françaises et américaines.
Jupons crinoline et corsets français.
Rubans satin et fleurs artificielles.
Crepes unis, blancs et pailles.
Bretelles élastiques assorties en genres.
Dentelles fil, franges noires et cordillères.
Bas de soie, de coton et de fil d'Ecosse.
Chaussettes coton, blanches, grises et écrues.
Gants filets Egyptien, blanc et noir.
Et une quantité d'autres articles dans leur genre,
LORNE & FROIS,
19 mai. No. 21 et 4, rue de Chartres.

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

NLLE ORLEANS, 13 Nov. 1845.

L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New-York d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes le quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en valeurs reçues $675,39 60. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui établit un fond d'au moins $780,000.

Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.

Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par
L. MATHEWS, Agent.
14 nov Encoignure Camp et Commune.

GRAINES fraiches pour jardins, à fleurs et potagers, de toute variété, reçues directement des meilleurs grainetiers du Nord, de l'Angleterre, de la France et de la Hollande. Avoine d'Ecosse, pesant 44 livres au boisseau, très belles graines pour semences. Pois de la Caroline, de qualité supérieure. Graines de coton, du Mexique et Petit-Golfe. Ustensils de jardinage de toutes qualités, récemment importés. Arbres fruitiers, plantes et arbrisseaux de tout genre. Graines de tabac, de la Havane et turc, garanti production de 1845, à vendre par WM. DINN,
3 mars 11 Commune

M. MARCHAL, 57, rue de Chartres, vient de recevoir par le Claiborne, du Havre, les marchandises suivantes, qu'il vendra à très bas prix :
1 caisse mérinos noir, Paturle Lupin ;
3 do coutil assortis ;
300 douz. chapeaux paille d'Italie ;
1500 paltots d'été, coutil et mérinos ;
300 pantalons d'été do do ;
25 douz. mouchoirs batiste uni ;
50 pièces foulards ;
75 douz. chemises différentes qualités devant en toile
3 av

LIBRAIRIE DE Vve. HEBERT,

119, rue de Chartres.

NOUVEAUTES LITTERAIRES, reçues par le navire Chateaubriand du Havre :
Pujol et A. Maquez—histoire de la Bastille ; Gavani, Œuvres choisies ; Burette, Histoire de France ; Roujoux, Histoire d'Angleterre ; Maltebrun, Géographie ; Langlois ; dito, Divers, France Maritime ; Nodier, Contes Illustrés ; Lamennais, Imitation de Jésus-Christ ; Gavarni, Diable à Paris, tome 2 ; Briffaut, Secret de Rome, ouvrage faisant suite aux Mystères de l'inquisition ; Bescherelle, la Femme ; Bossuet, Œuvres, nouvelle édition ; Stendhal, la Chartreuse ; H. Monnier, Scènes populaires ; Rousseau, Œuvres nouvelle édition ; Thiers, Révolution française, nouvelle édition ; A. Toussenel, les Juifs rois de l'époque ; Thiers, Histoire du Consulat, nouvelle édition avec gravures ; Ortolan, institute de Justinien, 2 vols ; Divers, Biographie universelle ; Dumas, Œuvres ; Raspail, Manuel de la santé ; Cormenin, le livre des Orateurs ; Reybaud, Etude sur les réformateurs ; Picard, Le Barreau ; Capefigue, Histoire de Philippe Auguste ; Pauthier, Confucius et Mencius ; Bouchardat, Formulaire magistral ; Dito, Annuaire de Therapeutique 1846 ; dito, Supplément à l'annuaire de Therapeutique 1846 ; Lavergne, Chateaux historiques de France ; divers, l'Echo des Feuilletons, année 1846, No 8 ; dito, Revue Pittoresque, année 1846 No 5 ; dito sel, Nos. d'avril 1846 ; Balzac, Petits misères de la vie conjugale, 1 vol. ; Michelet et Quinet, Des Jésuites ; dito, Conseils aux Jésuites ; divers, les Vies des Saints, 1 vol. ; dito, Connaissances des temps pour 1846—47 et 1848, avec et sans additions ; La Blanc, Histoire de dix ans.

Musique nouvelle pour pianos, à 50 pour cent de remise, livres nouveaux de médecine, chimie et pharmacie.

Assortiment d'ouvrages de piété, livres de prières, &c. pour enfans, de pour écoles en anglais et en français ; ouvrages classiques. 12 juin

Marchandises Sèches à bon marché.

FELTER & BOYD, 70, Gravier, près la rue du Camp, désirant réaliser une partie de leur grand assortiment de marchandises sèches, les offrent à un grand rabais, pour du comptant, ou du bon papier. Ces marchandises se composent de :

Cotons Lowell, coton Ognasburg, cotons du pays blancs et écrus 3|4, 4|4, 6|4, 10|4 et 12|4, linseys et jeans du Kentucky, kerseys et twills du Nord, 100 caisses calicots et indiennes claires et foncées, de 5 1|2 à 12 cents ; 100 pièces guinghams assorties, linons et batiste ; 100 balles domestiques bleus, coutils bleus, &c., &c. ; 50 balles coutil blanc et écru, et lowells croisés ; 50 caisses toiles à chemises 3|4, 7|8 et 4|4, grosses et fines cotonnades, étoffes en fil pour pantalons, étoffes à carreaux, coutil à matelas, &c. &c., toile d'Irlande, toile à drap, étoffes à moustiquaires, gants de fil, batistes et jaconats, dentelles, bobinets, draps, casimirs, satinets, bas, mouchoirs de soie, de coton et de fil, bretelles, châles, écharpes de fantaisie, ombrelles, &c. &c.
5 juin

LE soussigné a toujours en magasin un bel assortiment de cigares de la Havane, tels que Régalias, Canones, Minimes, Principes &c. S. V. BARRETT, 21 Gravier
30 juin

CHEMIN A COULISSES DE LA NOUVELLE ORLEANS ET DE CARROLLTON.

Réduction de Prix.

A L'AVENIR les prix de passage dans les chars seront comme suit :
Billet seul, pour n'importe la distance, 10 cents.
Enfans au dessous de 10 et au dessus de 5 ans, 5
Domestiques (billets d'esclaves) toute dist. 10
Cinquante billets rouges, $7 50
Billets pour l'année, personnel $30, payable par quartier et d'avance. Le quartier commencera soit le 1er février, le 1er mai, le 1er août ou le 1er novembre.

Les chars arriveront et partiront de l'ancien dépôt, encoignure des rues Perdido et Baronne.

En moins d'une demi-heure on se rend avec agrément et sans chaleur, au JARDIN DE CARROLLTON, lieu qui s'y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs, y trouveront des crèmes à la glace et autres rafraichissements.

Les chars partiront comme suit :

LES JOURS DE LA SEMAINE.

De la N. Orléans.			De Carrollton.		
Avec chev.,	6 1|2 h.	P. M.	Avec chevaux,	5 h.	A. M.
A vapeur,	9		A vapeur,	8	
"	11		"	10	
"	1	P. M.	"	midi.	
"	3 1|2		"	2 h.	P. M.
"	5		"	4	
"	7 1|4		"	6 1|2	
Avec chev.	10		Avec chevaux,	8	

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.

Arrangements pour les Dimanches.

En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira toutes les heures jusqu'à 7 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nouvelle Orléans ; les chars à chevaux partiront de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures régulières de la semaine. En outre, du 1er mai au 15 août, dans les belles soirées des dimanches, un train partira de Carrollton à 9 heures du soir.

Les passagers doivent se pourvoir de billets, attendu que les conducteurs ont reçu l'ordre de ne pas recevoir d'argent sous aucun prétexte.

Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.

CHARS DE LAFAYETTE.

De Lafayette, en été, 6 A. M. | De Lafay. hiver, à 7 A. M.
De la rue Canal, 6 1|2 " | De la rue Canal, 7 1|2 "

Après quoi, ils partiront de chaque bout du chemin jusqu'à 6 1|2 du soir, et ensuite ils partiront toutes les heures jusqu'à 8 1|2 de Lafayette et 9 du soir, de la rue du Canal.

Il est défendu de fumer dans les chars.
JOHN HAMPSON,
22 juin Ingénieur en chef.

COUVERTURES DE GRANIER.

LES soussignés, successeurs de feu J. Marié, seuls agents de M. Granier de Montpellier, ont l'honneur d'annoncer aux habitants et marchands à commission que leur dépot No. 21, rue des Magasins, sera constamment pourvu de ces Couvertures renommées.

En débarquement de la barque Globe, de Marseilles 3000 paires couvertures de Granier.

N. B. Les habitans et marchands à commission qui nous enverront des commandes pour linseys, kerseys et autres marchandises pour habitation seront servis avec la plus grande promptitude et à un crédit libéral.
H. DE GOER & RIFFLARD.
Agents de Zoe Granier, importateurs de Marchandises Sèches, No. 21, rue des Magasins. 17 jn

A VENDRE, en débarquement du navire Russia, de Bordeaux :
120 barriques vin rouge.
100 barils vin blanc.
100,000 bouchons longs et demi do.
1,000 demi boites sardines à l'huile marque Rodel & fils,
300 quarts boites do do do.
67 caisses cerises à l'eau de vie,
35 caisses curaçao superfin et surfin.
49 caisses fruits à l'eau de vie, par
POUGET FILS
17 jn 147, Royale entre St Louis et Toulouse.

EN magasin, d'importation, arrivées :
50 caisses absynthe Vernot Lecoultre
50 do do E. Pernod,
50 do kirsch,
200 mille bouchons pointus et autres.
3 boucauts fil à voile.
30 caisses peinture verte.
Vins en caisses, rouge et blanc, à vendre par
17 juin DUDOUYT & TEULADE.

A VENDRE en débarquement du navire Russia, venant de Bordeaux,
120 barriques vin rouge,
45 demi barriques vin blanc,
8 caisses champignons secs.
17 juin DUDOUYT & TEULADE.

LES Soussignés offrent à vendre en débarquement des navires Ancona et Chateaubriand, venant du Havre, savoir :
Ombrelles, grande nouveauté,
Parapluies, soie noir, 24 à 36 pouces.
Corsets assortis. Toilettes noires et blanches.
Dentelles noires et blanches. Cabas pour dame.
Souliers noires pour robes. Bas [illegible]
Chaussettes fil de lin pour homme.
Do coton blanc et bleu pour hommes et enfants.
Mouchoirs fil blanc de Chollet. D. batiste.
Bretelles coton blanc tricotées.
Do gomme élastique, nouveau genre.
Anneaux à rideaux. Epingles, turbans pour coiffures.
Savons d'amandes amères. Do. en assortis et en boites.
Essences, pommades, crème de Perse, Eau de Cologne, sachets, extrait d'odeurs, cavecas, objets, phrdtres, pour forme.
Rubans de fil français, assortis de numéros.
Boutons de fil, do. de nacre, do. [illegible]
Mousseline laine noire.
Toujours en magasin et à vendre à bon marché, un grand assortiment d'articles de saison.
Manuel annuaire de la santé par F. V. Raspail.
1 juin F. & J. LACOSTE, 105, rue Royale.

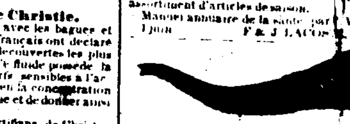

SANGSUES ! SANGSUES !

LE soussigné vient de recevoir par le St. Mary, de New York, un superbe envoi de SANGSUES HONGROISES, qui seront vendues aux prix ordinaires.
J. B. RUSCONI
27 juin Dépôt principal, No. 167, Chartres.

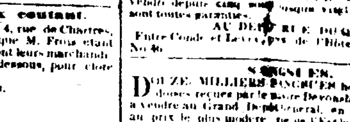

RECU par le navire St. Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix, et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt cinq sous. Elles sont toutes garanties.
AU DEPOT RUE DU QUARTIER,
Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies,
No. 46. 7 av

SANGSUES.

DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson et à vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 96.

Le même Entrepot a reçu par le brick E. Sears, SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vend à depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies.
12 juin J. B. SOUBIRAN.

A LOUER—Une maison en briques à trois étages située rue Maurepas, entre Esplanade et Pauger, au centre du marché aux esclaves et convenable pour ce commerce. Possession en sera donnée le 1er août prochain. Pour les conditions s'adresser à
16 juin LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis

A LOUER à bas prix pour la saison d'été, à commencer du six de ce mois un petit appartement meublé ou non meublé, au rez de chaussée, dans la rue Royale, entre Conti et Bienville. S'adresser à
11 juin S. Von. BARRET.

AUX BEAUX CHENES VERTS

A BILOXI.

La belle et vaste habitation de Mme Pradat à Biloxi, est maintenant ouverte aux personnes qui désirent aller sur les bords de la mer, respirer un air pur et goûter le plaisir de la campagne.

De vastes cabanes à bain ont été construites. La table sera servie avec abondance et tous les mets les plus variés.

La maison est pourvue de liqueurs de toutes espèces. On trouve sur l'habitation de Mme Pradat un excellent billard, des voitures, chevaux, bateaux à voiles et à rames. En un mot tout ce qui peut rendre le séjour agréable.

Des domestiques sobres et intelligents seront toujours à la disposition des pensionnaires.

A l'arrivée des steamboats et quand ils demeurent le pourront se rendre au débarcadère de Mme Pradat, un bateau sera au wharf du village de Biloxi, pour prendre les passagers qui désireront se rendre chez Mme Pradat.

Les prix seront modérés. 9 juin—90

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—20 caisses actuellement en débarquement du navire Essex, à vendre par
22 juin G. W. DUNBAR 30 Douane

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
2,000 caisses en magasin, un assortiment complet de marchandises, à vendre par
20 juin E. G. HOBBS, 12, Douane

G. & R. BUCHANAN, No. 64, rue Tchoupitoulas, ont à vendre—
BACON—135 boucauts jambons, plats côtés, épaules.
PORC—600 barils mess, prime, etc.
GRAISSE—786 barillets et 30 barils de belle et choix.
FARINE—375 barils du Missouri.
TOILE D'EMBALLAGE—350 pièces de choix
CORDE D'EMBALLAGE—400 rouleaux de première qualité du Kentucky ; 100 do Missouri, marché.
FICELLE—50 balles, première qualité,
CHANVRE—400 balles passé au serin
WHISKEY—50 barils rectifié ; 20 do vieux Bourbon.
18 mai

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES

DE WM. A. CLARK,
Rue du Cirque No. 20, Nlle. Orléans.
2 fév—1an L. A. GUILLET, Agent.

ON a besoin immédiatement d'un Maitre d'Etude au Lycée de Franklin, encoignure des rues Royale et Hôpital. On donnera la préférence à qui parlerait les deux langues. S'adresser au Lycée, après les heures de l'après-midi. 4 juin

VIEUX Cognac—A vendre en entrepôt, le bénéfice de drawback
4 demi pipes, 6 quarts de pipes vieux cognac, importés par le navire Alesto, de Bordeaux
HEPBURN & TURPIN,
25 mars No. 11 rue Royale

BOTTES, Souliers et brodequins, 20 caisses actuellement en débarquement du navire A[illegible], à vendre par
1 juin [illegible] Douane

CIRE—5 barils, à vendre par
1 j BUDDECKE, WOODS & Co.

A VENDRE en débarquement du navire Helen, du Havre :
48 caisses absinthe suisse, marque [illegible]
POUGET Fils, 147, Royale
29 mai Entre St Louis et Toulouse

EN débarquement du navire Ru[illegible] barriques claret Montferrand, 50 [illegible] pipes vieux Cognac, 24 [illegible] à vendre par REYNAUD [illegible]
17 juin

VIEUX Cognac—En débarquement du navire [illegible] de Bordeaux, 40 quarts de pipes Cognac [illegible] Co. 1re. preuve, ayant droit au drawback, à vendre par
17 juin EUG. ROCHEREAU [illegible]

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine, entre Bagatelle et Roman, un CHEVAL alezan brûlé, une étampe marque au cou, une à la fesse et à la jambe derrière, ayant une selle et une bride, sans autre marque apparente.

Un CHEVAL alezan, à poil de vache, une balzane au front, et les quatre pieds blancs, ayant une selle et une corde au cou, étampé sur la cuisse gauche des lettres qui ressemblent à un B renversé, se touchant l'une l'autre sans aucune autre marque apparente.

Une VACHE châtain-claire, une étoile de la tête noire, les deux pieds de derrière blancs de blanc, le bout de la queue et le dessous du ventre blancs, étampés sur la cuisse gauche B H sans aucune autre marque ni étampe apparente. Si d'ici au quatre juillet les dits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus au lieu et heure accoutumés, par l'encanteur nommé par l'Etat. MICHEL DUREL,
19 juin Gardien des épaves

TABAC—A vendre chez MM. Wapier & fils, de la Douane No 22 :
10 balles St. Domingue, pour capes,
30 balles Havane pour tripes et capes.

RECU et à vendre par le soussigné :
300 boites et demi boites Sardines à l'huile la marque bien connue B. Guilloux ;
600 paniers Champagne ; 300 dito Huile ;
200 caisses Liqueurs assorties ;
500000 Bouchons ; 30 paniers Bouteilles vides ;
Vin rouge en barriques et demi dito, des marques Julien et Haut Brion ;
Vin de Madère ; vin de Malaga, par
10 jn A. MOLIER, [illegible]

DIVERS—250 paquets sucre raffiné de Boston ; 100 thé ; 25,000 sacs en pâte ; 300 [illegible] clous ; 200 café Java ; 300 tambours figues ; 200 barils mélasse ; 20 surons indigo ; [illegible] à vendre par
15 mai NORCROSS & FOSDICK, 46 C[illegible]

BOUCHONS—[illegible]
30 juin B. VALLA, [illegible]

VIN de Bordeaux [illegible] barriques à vendre par
AUG. MOLIER, [illegible] St Louis

VENTES JUDICIAIRES.

Vente de Propriétés de valeur, Deuxième Municipalité.

EN vertu d'un décret rendu le [illegible] 1846, par la Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le district de la Louisiane, en une certaine affaire en chancellerie, pendante pardevant la dite cour, dans laquelle P. B. Fergoud et autres sont demandeurs et A. Mayboud et autres sont défendeurs, le soussigné, en qualité de maître en chancellerie, offrira en vente publique, à l'enchère, à l'Arcade de Banks, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 2 juillet 1846, à midi, les propriétés ci-après décrites, consistant en maisons et terrains, savoir :

Première Municipalité.

No. 30. Un terrain à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, ayant 64 pieds de face à la rue de Chartres, sur 105 de face à la rue St. Louis, ensemble avec la maison en briques à trois étages et les autres améliorations qui s'y trouvent.

Seconde Municipalité.

Dans l'îlet formé par les rues Nouvelle Levée, Commerce, Girod et Notre Dame.

Nos. 2, 3 et 4—Trois terrains contigus, faisant face à la rue Girod, ayant chacun environ 27 pieds de face sur 70 de profondeur, le No. 2 étant l'encoignure des rues Girod et Commerce. Sur chacun de ces terrains est un magasin en briques à trois étages, et ils sont bornés sur la ligne du fond par un passage commun de 10 pieds 2 pouces s'ouvrant sur la rue de Commerce.

Nos. 5 et 6—Deux terrains contigus, faisant face à la rue du Commerce, ayant chacun environ 27 pieds de face sur 27 pieds de profondeur, borné d'un côté par le passage commun décrit ci-dessus et de l'autre par le No. 7. Il y a maintenant un seul magasin sur ces deux terrains Nos 5 et 6 ; l'acquéreur aura à élever un mur de partition sur la ligne.

No. 7. Un morceau de terre, à l'encoignure des rues Commerce et Notre Dame, ayant 101 pieds 10 pouces sur la rue du Commerce, 109 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne parallèle à la rue du Commerce, 92 pieds 9 pouces sur la rue Notre-Dame et 98 pieds 9 pouces 2 lignes sur la ligne parallèle à la rue Notre Dame. Sur ce terrain, il existe trois magasins en briques à deux étages, ainsi qu'il appert d'un plan.

Dans l'îlet formé par les rues du Commerce, Tchoupitoulas, Girod et Notre-Dame—

Nos. 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15. Huit terrains contigus, faisant face à la rue Girod, entre les rues du Commerce et Tchoupitoulas, mesurant environ 24 pieds de face sur 95 pieds de profondeur ; le No. 8 forme l'encoignure des rues Girod et Commerce, le No. 15 l'encoignure des rues Girod et Tchoupitoulas.

Sur chacun de ces terrains, il existe une bâtisse en briques à deux étages, formant magasin et maisons ; les cours sont pavées et pourvues d'hydrants.

No. 16. Un grand morceau de terre, ayant 137 pieds 1 pouce 4 lignes sur la rue Tchoupitoulas, 130 pieds 9 pouces sur la rue de la Commune, 203 pieds 6 pouces sur la rue Notre Dame et 207 pieds 5 pouces sur la ligne qui le sépare des terrains ci-dessus décrits, portant les Nos. de 8 à 15. Sur ce terrain, il existe cinq magasins à deux étages et trois magasins à un étage et autres améliorations, le tout occupé par Messrs. Emerson, Tourne, Neville et autres.

Cette dernière propriété sera vendue sujette au bail passé par John F. Miller à Charles Payne, par acte pardevant L. T. Caire, notaire, le 30 [illegible] 1830, et qui échoit le 1er juillet 1847. L'acquéreur aura droit à la rente de $1500 par an à dater du 1er juillet 1846.

No. 17—Propriété de très grande valeur, sujette à un bail qui expire le 30 avril 1851.

Cette propriété est située dans deux îlets différens : une première portion dans l'îlet formé par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Girod et Notre Dame dont elle constitue la plus grande partie, ayant 233 pieds 9 pouces sur la rue Tchoupitoulas, 446 pieds 6 pouces sur la rue Notre Dame, 101 pieds 3 pouces sur la rue des Magasins, 170 pieds 6 pouces sur une ligne courant à angle droit de la rue des Magasins parallèlement à la rue Notre Dame, 19 pieds sur une ligne parallèle à la rue des Magasins rejoignant la rue Girod, et 231 pieds 3 pouces 3 lignes sur la rue Girod. Sur ce morceau de terrain, il existe un grand nombre de bâtisses de genre différents. Et la seconde portion, dans l'îlet formé par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Julie et Notre-Dame, contenant deux terrains sujets au dit bail, savoir : Un de 42 pieds 9 pouces sur la rue Tchoupitoulas, sur 170 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, sur lequel il existe un grand magasin à deux étages, en briques ; et un autre terrain, contigu au premier, de 21 pieds 4 pouces sur la rue Tchoupitoulas, sur 170 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, sur lequel il existe une maison en briques à deux étages, avec magasin occupé par Clémende Oger, c. l.

Cette propriété sera vendue en un seul lot, sujet au bail passé par Nicholas Girod à John F. Miller, par acte pardevant L. T. Caire, notaire, le 30 avril 1831, dont les clauses principales sont qu'il sera en force jusqu'au 30 avril 1851, que le locataire pourra un loyer annuel de $2,000 qu'il sera construit sur les rues Tchoupitoulas, Girod et Magasins des bâtisses en briques dont les murs extérieurs auront une brique et demie d'épaisseur, qu'à l'expiration du bail toutes les bâtisses et autres améliorations appartiendront au propriétaire du sol, et que dans le cas où la rente ne serait pas ponctuellement payée, le propriétaire du sol reprendrait possession de toute la propriété. Suivant un acte passé pardevant L. T. Caire, notaire, le dit John F. Miller et ses ayans cause s'obligeaient à payer une somme additionnelle de $200 par an. Ensemble avec la dite propriété, sujette au dit bail du 30 avril 1831, seront vendus les droits, titres et intérêt de la succession de Nicholas Girod au procès institué par les exécuteurs testamentaires de feu Nicolas Girod contre E. A. Turner et John F. Miller, syndics et autres, et à toutes les rentes et répétitions en vertu du dit procès, entre-nous le No. 24 120 en la Cour de District du Premier District Judiciaire, dans lequel est demandée l'annulation du dit bail et paiement de la rente annuelle stipulée depuis le 30 avril 1840, et avec tous les droits que le dit Nicolas Girod possédait en vertu des dits baux passés par lui avec John Miller pardevant L. T. Caire, notaire public, les 30 avril et 10 juin 1831.

Toutes ces propriétés seront vendues conformément à un plan fait par Joseph Pilie, voyer, lequel sera exposé une semaine à l'Arcade de Banks, portant les dimensions précises de chaque terrain et une coupe des bâtisses et améliorations.

Conditions : Un cinquième comptant la balance à douze, dix huit, vingt quatre et trente mois de crédit, l'acquéreur fournissant des billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété et portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, à dater de leur échéance s'ils ne sont pas payés à maturité.

Les actes de vente seront passés par le soussigné maître en chancellerie, pardevant Jules Mossy, notaire, aux frais des acquéreurs. LOGAN HUNTON,
1 juin—th Maître en Chancellerie

Thomas B. Eastland vs. William Butler.

COUR DE DISTRICT—No. 21,864—En vertu d'un writ de alias fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, jeudi deux juillet 1846, à midi.

Un certain lot de terre formant la moitié d'un îlet, situé dans la ville de McDonogh, et désigné par le No. 49, sur un plan dressé par F. V. Potier, arpenteur. Le dit lot de terre mesurant trois cents pieds de face à la Levée sur cent cinquante pieds de profondeur et borné aux rues Jefferson et Madison ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant JOHN L. LEWIS,
29 mai Shérif de la paroisse d'Orléans

La Banque de l'Etat de la Louisiane vs. Marie Louise F. P. Lay, f. c. l.

COUR DE DISTRICT—No. 24,873—En vertu d'un ordre de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi, premier juillet 1846, à midi.

Un certain carré ou lot de terre situé dans le district réservé pour l'élargissement du faubourg Washington, au dessous de cette ville, désigné par le No. quatre, sur un certain plan dressé par Jourdan, député voyer de la troisième Municipalité de cette ville approuvé le 11 janvier 1837, par Joseph Pilie, voyer en chef de la dite Municipalité, et déposé dans les archives de feu Felix Grima, notaire, le vingt février 1837, une copie du dit plan est déposé dans l'étude de C. Pollock, ci-devant notaire en cette ville. Le dit îlet étant borné par les rues Jourdan, Bienvenu, Adams et Monroe, et contient vingt lots numérotés de un à vingt inclusivement, le tout conformément au dit plan, ensemble avec toutes les améliorations qui sont dessus.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions : Au comptant, pour un montant suffisant au paiement de deux termes et des intérêts maintenant dus, savoir $610 avec intérêt à raison de huit pour cent par an sur $1,850 à partir du 29 avril 1845 jusqu'au 29 avril 1846, et $616. 66 2|3 avec intérêt sur $1,233. 33 1|3 à partir du 29 avril 1846 jusqu'au 29 avril 1847, et la balance payable, savoir $616. 66 2|3 le 29 avril 1847 avec les intérêts à raison de huit pour cent par an sur la balance, savoir sur $616. 66 2|3 du 29 avril 1847 au 29 avril 1848, et la balance $616. 66 2|3 le 29 avril 1848, ensemble avec les frais du procès. JOHN L. LEWIS,
29 mai—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Charles M. Jones vs. Rice Garland.

COUR DE DISTRICT — No. 24,917.—En vertu d'un ordre de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique dans la Rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi 1er juillet 1846, à midi.

Un certain Lot de Terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, situé sur les derrières de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Canal, Franklin, Douane et Tréme, et désigné par le No. deux, mesurant vingt six pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue du Canal, sur cent quatorze pieds de profondeur. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.
JOHN L. LEWIS,
29 mai—2 n30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Louisa Guéno et al. vs. veuve David Soumastre.

COUR DE DISTRICT—No. 23,710—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, le lundi, vingt-neuf juin 1846, à midi. Un lot de terre situé en cette ville, faubourg Plauche, désigné sous le No. cinq, d'après un plan dressé le deux décembre 1837, par L. Surgi, arpenteur, et déposé en l'étude du notaire Amédée Ducatel, annexé au livre des plans No. deux, le dit plan No. huit. Le dit lot ayant 30 pieds de face à la rue Plauche et 147 pieds 7 lignes de profondeur ; ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit : l'acquéreur fournissant son obligation avec caution suffisante, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
JOHN L. LEWIS,
11 juin—3 en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No. 7,934—W. F. Vredenburgh & Co., vs. P. B. Tisseron.

En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le lundi, vingt-neuf juin 1846, à midi.

[illegible] souscrits par le dit Tisseron (Pierre B.) [illegible] de $500, datés Nouvelle-Orléans, du 24 [illegible] payables à deux ans de date, à son ordre et [illegible] endossé suivant acte date du 24 avril 1845, [illegible] Louis F. Maureau, notaire en cette ville. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions : Comptant. JOHN L. LEWIS,
17 juin—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

COUR DE DISTRICT—No. 24,852—A. A. Masson vs. William Carter—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de District du Premier District judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente, sur les lieux, rue du Camp, entre les rues Robin et du Bassin, mercredi, le 1er juillet 1846, à dix heures du matin :

Un lot de meubles et d'ustensiles de cuisine. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. JOHN L. LEWIS,
19 juin—3en10j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

COUR DE DISTRICT — No. 24,989 — Eliza Dunlap, épouse de William A. Dunlap vs. son mari—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus, et par suite d'un consentement des parties intéressées, j'offrirai en vente sur les lieux, au No. 53, rue Baronne, samedi, le vingt sept juin 1846, à dix heures du matin :

1o. Un lot de meubles, etc.
2o. Un grand cadre contenant des portraits au Daguerréotype.
Et d'autres articles trop nombreux à énumérer. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions : comptant. JOHN L. LEWIS,
20 juin—3 en 9j Shérif de la paroisse d'Orléans

David Barbour vs. Amos Hoe, h. c. l.

EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable T. W. Collins, juge président sur de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 30 juin 1846, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale :

La moitié d'un certain lot de terre, situé au faubourg Delord, au dessus de cette ville, entre la rue Hercules et le Cours des Dryades, étant la moitié d'un certain lot de terre désigné par le No. 30 sur un plan fait par J. Pilie, alors voyer de la ville, le 20 décembre 1830, et annexé à un acte passé devant Fx. de Armas, alors notaire public en cette ville, le 30 janvier 1831, laquelle moitié du dit lot de terre étant plus près de la rue Hercules, mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue Triton, sur 115 pieds 5 pouces et demi de profondeur (plus ou moins) d'un côté, et 116 pieds 1 1|4 pouce de l'autre côté, et 23 pieds 6 pouces de largeur dans le fonds, tout mesure française ; bornée d'un côté par l'autre moitié du lot No. 30, de l'autre par le lot No. 31, et dans le fond par le lot No. 33 ; ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. C. CLAIBORNE,
20 mai Marshal.

AVIS—La société qui existe entre les soussignés, sous le nom de Dudouyt et Teulade, arrivant à son terme, se dissoudra à partir du 30 juin du présent mois. M. Dudouyt est chargé de la liquidation, et continue seul les affaires de la maison. Les personnes qui ont des réclamations contre la dite société, pourront les présenter de suite, et celles qui lui doivent [illegible] bref délai. Nlle. Orléans, [illegible] juin 1846.
DUDOUYT.
E. TEULADE.
20 juin

MAQUEREAUX—1000 caisses [illegible]
HARROD, DARLING & Co, 61, Commune

VENTES JUDICIAIRES.

COUR DE COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS—No. [illegible]—La Banque des Fermiers et des Marchands de Memphis vs. Franklin et Henderson—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le jeudi, 9 juillet 1846, à midi, les billets et traite ci après décrits, saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir :

1o. Un billet de la somme de $276, 92, daté Lexington du 29 mars 1846, souscrit par —— Smith, à l'ordre de et endossé par G. B. Hale & Co, négociable et payable à quatre mois de date, à la Banque dite "Northern Bank of Kentucky," à Lexington, sans défalcation, pour valeur reçue.

2o. Un billet de la somme de $41. 53, daté Nouvelle-Orléans du 30 avril 1846, souscrit par P H Prater, à l'ordre de Stephen Franklin et payable le 1er novembre 1846, au bureau du dit Stephen Franklin, pour valeur reçue, avec intérêt à huit pour cent par an jusqu'à paiement.

3o. Un billet de la somme de $106. 79, daté Nouvelle-Orléans, 25 avril 1846, souscrit par Charles F. Honey, à son ordre et endossé par lui, payable le 1er février (1847) pour valeur reçue, avec intérêt à raison de huit pour cent l'an de sa date jusqu'à paiement.

4o. Un billet échu de la somme de $100, souscrit par A. W. J. Davis, pour valeur reçue, payable à un jour de date.

5o. Un billet de la somme de $453. 98, daté Nouvelle-Orléans du 23 mars 1846, souscrit par John W. Puller, à l'ordre de S. Franklin, et payable le 1er décembre prochain (1846) au bureau du dit S. Franklin, en cette ville, avec intérêt à raison de huit pour cent de sa date jusqu'à paiement, valeur reçue en fournitures pour son habitation.

6o. Et une traite de F. Mc. D. Collins, de la somme de $230, à 60 jours de date, sur Geo. Sullivan de N. Y.
Conditions, comptant. JOHN L. LEWIS,
27 juin—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

COUR DE DISTRICT — No. 22,[illegible].—La Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans, par James Haul, commissaire, &c. vs la compagnie d'Assurance du Commerce.

En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de District du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi 1er juillet 1846, à midi :

1o. Une certaine lettre de change tirée par W. & M. Moss, sur Brander, Kenna & Wright, datée du 13 mai 1841, payable à l'ordre de la compagnie d'Assurance du Commerce, de la somme de $1,820. 77 cts.

2o. Les droits, titres et intérêt de la Compagnie d'Assurance du Commerce, aux terres ci-après décrites, situées dans le comté de Coahoma, dans l'Etat du Mississipi, savoir : La moitié de la section No 2 dans le township 27, rangée 3 ouest, contenant 321 35|100 acres.

La moitié ouest du quart N. O. et la moitié ouest du quart S. O. de la section No. 12, dans le township 27, rangée 3, ouest, contenant 159 38|100 acres.

La moitié ouest et le quart S. E. de la section 26, dans le township 27, rangée 3 ouest, contenant 479 43|100 acres. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions : Comptant. JOHN L. LEWIS,
25 juin—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

COUR DE PAROISSE—No 17,003—La F. Foucher vs. [illegible] Hopkins.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le jeudi trente juillet 1846, à midi, la propriété ci après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir :

1o. Un certain lot de terre situé en cette ville rue Conti, entre les rues Bourgogne et des Remparts, désigné par le No. Un, d'après un plan dressé par Joseph Pilie député voyer général, le 14 novembre 1836. Le dit lot de terre mesure d'après l'échelle annexée, vingt quatre pieds, neuf pouces et quatre lignes de face à la dite rue Conti, sur cent vingt huit pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, borné du côté de la rue Bourgogne par la propriété de ——, du côté de la rue des Remparts par le lot No deux, et dans la profondeur par le magasin de dépôt désigné sous le No quatre dudit plan.

Ensemble avec la maison en briques à deux étages, et autres bâtisses et améliorations qui existent dessus, ensemble aussi l'usage de la cour et de l'allée, mesurant trois pieds trois pouces et quatre lignes de largeur, et tous les droits, privilèges et servitudes y attachés et qui y appartiennent.

2o. Et un certain morceau de terre, ensemble avec le magasin de dépôt en briques érigé dessus et bâti sur la totalité du dit morceau de terre situé dans la profondeur de la propriété ci-dessus décrite, et désigné suivant le dit plan sous le No quatre, mesurant en largeur sur la ligne du fond du lot No un, ci-dessus décrit, vingt quatre pieds neuf pouces et quatre lignes, et en s'étendant dans la profondeur du côté de la rue Bourgogne, quarante-trois pieds onze pouces, du côté de la rue des Remparts quarante-neuf pieds un pouce, à laquelle distance le morceau de terre mesure sur une ligne parallèle à la dite rue Conti, courant vers la rue des Remparts, quarante-un pieds six pouces, auquel point la dite ligne courre parallèle à la rue des Remparts et mesure vingt quatre pieds dix pouces, et est coupée par une ligne dans la profondeur dudit lot mesurant soixante-huit pieds quatre pouces, le tout mesure anglaise, et d'après le plan sus-mentionné.

Ensemble avec l'usage de la cour et de l'allée commune, et les droits qui dérivent du dit, tous les droits, privilèges et servitudes y attachés et qui y appartiennent.
Conditions : Comptant.
JOHN L. LEWIS,
25 juin—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

COUR DE DISTRICT—No 23,142—Andrew Erwin vs. W. T. Freeman—En vertu d'un pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties intéressées, j'offrirai en vente dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, lundi, vingt neuf juin 1846, à midi :

La négresse MARIE CLAIBORNE, et son enfant. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant. JOHN L. LEWIS,
25 juin—3en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

Succession de George C. Rice.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—En vertu d'un ordre de Cour daté du 25 juin courant, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente au magasin de dépôt situé rue St. Pierre, entre les rues Royale et Bourbon, pour le compte de la dite succession, jeudi le 2 juillet 1846, à 10 heures du matin :

Les effets mobiliers appartenant à la succession de Geo. C. Rice, tels que livres de lois et autres, meubles, linge de corps &c.
Conditions : comptant. JOHN L. LEWIS,
27 juin—3en10j Shérif de la paroisse d'Orléans

C. F. Cavelier vs. M. et Mme Mayer.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Manuel Cruzat, quatrième justice de paix de la paroisse d'Orléans, il sera offert en vente au Vieux Bassin et face aux rues Toulouse et Bassin, vendredi, 10 juillet 1846, à quatre heures de l'après midi. Une [illegible] saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant. GUSTAVE MEYNIER,
Constable du quatrième justice de paix de la paroisse d'Orléans. 27 juin—3 en 10j

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle Orléans (No. 5614) J. A. Hadwen vs. F. M. Fisk.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus j'offrirai en vente, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis le vendredi 26 juin 1846, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir :

Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses qui sont dessus, dans la ville de Lafayette, situés dans le passage de l'Arcade de Banks, désignés sous les Nos. 9 et 10.

Le No. 9 mesure vingt cinq pieds de face au dit passage, sur quatre vingt deux pieds un pouce et sept pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Gravier, et quatre vingts pieds de profondeur sur la ligne formant le No. 10, et vingt cinq pieds de largeur dans le fond.

Le No. 10 est contigu au No. 9, et mesure vingt cinq pieds un pouce de face au dit passage, sur quatre vingt deux pieds de profondeur sur la ligne formant le No. 9, et quatre vingt un pieds, six pouces et trois lignes de profondeur, sur la ligne du côté de la rue Natchez, et vingt quatre pieds de largeur dans le fond.
Conditions : Comptant.
JNO. L. LEWIS,
25 mai—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Joseph M. Grasse vs Josephine Le Blanc.

COUR DE PAROISSE—No 16,9[illegible]—En vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, vendredi 26 juin 1846, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir—Deux certains lots de terre situés au faubourg Washington dans l'îlet compris entre les rues St Ferdinand, Urquhart, Moralès et la presse à coton, désignés par les Nos. xx et huit de l'îlet No. huit, sur un plan déposé en l'étude de Felix Grima, notaire public lesquels lots mesurent chacun, au pied américain, 28 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue St. Ferdinand, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No. 8 formant l'encoignure des rues St. Ferdinand et Moralès.—Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les dits lots de terre, sans exceptions ni réserve.

Saisie dans l'affaire ci-dessus—Conditions, comptant.
JOHN L. LEWIS,
25 mai Shérif de la paroisse d'Orléans

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.

Séance de lundi, 15 juin 1846.

RÉSOLU, que le commissaire du cinquième district de cette Municipalité est requis d'avoir à notifier tous les propriétaires de terrains vides, et tous les propriétaires dont les terrains exigent des remblais et qui se trouvent compris dans les limites ci-dessus décrites, d'avoir à faire entourer leurs terrains dans le délai fixé par la résolution qui précède, et d'avoir à faire remblayer leurs terrains pour le 1er octobre prochain, sous peine d'une amende de cent piastres, et, en cas de refus ou négligence de se conformer aux présentes dispositions, le voyer est et demeure autorisé, trente jours après les délais fixés, à faire exécuter les dits travaux pour le compte des dits propriétaires.
(Signé) Jh. GENOIS,—Recorder.
Approuvé le 17 juin 1846.
(Signé) A. D. CROSSMAN,—Maire.
Pour copie conforme, A. MAZUREAU,—Secrétaire.
23 juin—15

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.

Séance de Lundi, 15 juin 1846.

RESOLU que les propriétaires de terrains vides et non entourés, situés dans cette partie du 5me district de cette Municipalité, comprise entre les rues Claiborne, Chemin du Bayou, Rocheblave et Canal Carondelet, devront faire entourer en pieux ou planches et d'une manière solide les dits terrains, dans un délai de 30 jours après la publication de la présente résolution, et à défaut par eux de se conformer à la dite résolution, il sera du devoir du voyer de faire faire aux frais des dits propriétaires les dits entourages ; et l'avocat de la Municipalité devra commencer des poursuites pour le recouvrement des sommes dépensées pour la confection des dits entourages, et ce pardevant tout tribunal de juridiction compétente.
(Signé) Jh. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 17 juin 1846.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
A. MAZUREAU, secrétaire.
23 juin—15

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.

Séance de mercredi, 17 juin 1846.

RÉSOLU que des propositions cachetées seront reçues jusqu'au premier lundi de juillet prochain, pour le pavage en pierres rondes, de la rue de la Douane, à partir de la rue Royale jusqu'à la rue des Remparts, conformément aux devis qui seront déposés au bureau du Voyer, et payable lorsque le pavage aura été achevé et accepté par le voyer, en billets de cette Municipalité, à un, deux, trois, quatre et cinq ans de date et portant intérêt à raison de six pour cent l'an.
(Signé) Jh. GENOIS,—Recorder.
Approuvé le 22 juin 1846.
(Signé) A. D. CROSSMAN,—Maire.
Pour copie conforme, A. MAZUREAU,—Secrétaire.
23 juin—15

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Southmayd Scovill.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE ORLEANS.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par J. W. Smith, exécuteur testamentaire de feu Southmayd Scovill, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
P. M. BERTIN,
23 juin—3en 10j Dep. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Vendredi 12 juin 1846—Présent l'hon. Charles Maurian, juge—No. 16[illegible]—Le maire et la municipalité No. Deux demandant l'ouverture de la rue Penn—Sur la motion de M. F. Rawle, avocat des commissaires d'estimation et d'assessment et sur l'enregistrement en cour du rapport desdits commissaires relativement à l'ouverture et à l'extension de la rue Penn, en droite ligne jusqu'à la rue Perdido. Il est ordonné que notice en soit donnée conformément à la loi et que vingt jours après la première publication de cette notice, ledit rapport sera présenté à la Cour pour qu'il soit confirmé.
Extrait des minutes.
Bureau du greffier, Nouvelle Orléans le 12 juin 1846.
VICTOR SERE,
13 juin—3en20j Député greffier

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Russia, venant de Bordeaux :
100 barriques Vin rouge de diverses qualités ;
[illegible] barils de Vin blanc ;
[illegible] Cognac fine Champagne 1830,
[illegible] LUCAS, [illegible] Bienville

VIN de [illegible] à vendre par
11 juin AUG. MOLIER, 90, St Louis

Nouveautés de Paris.

LE soussigné a l'honneur d'informer très respectueusement les dames, que par l'arrivée des navires Corsica, Monument et Elisabeth, il est en possession d'un choix très riche d'articles de printemps qu'il désire écouler à des prix très bas. Son assortiment se compose de mousseline, panama, haute nouveauté, balzorine, jaconat, fantaisie, partie de barège et pour robes et extra fin, un grand choix de châles et écharpes de toute description, barège vert, noir et blanc.

Parmi ses envois a été jointe par erreur une partie de soierie pour robes, qui vu la saison avancée, seront vendues au-dessous du prix coûtant. Aussi : poult de soie noir, moiré, grande largeur, à $2 la verge, florence, cuit, de toute couleur, cerise exceptée, à 50 cents.

Basets points de fil d'Ecosse, dito en soie, mouchoirs de batiste fil, unis et brodés, do à jour, écharpes dentelle blanche pour mariée, châle dentelle noire, etc. etc. Ce qui, joint aux précédentes réceptions, compose l'assortiment le plus plus varié qu'il y ait en ville.

Le soussigné espère la continuation du patronage bienveillant dont il a été honoré jusqu'ici. Ses marchandises ont d'ailleurs un cachet de distinction tout particulier, et sont de la grande fraîcheur.
27 mars E. D. FANIS, 146 rue Royale

EN magasin et à vendre par le soussigné :
150 barriques vin rouge, diverses qualités.
20 bls Vin blanc Sauterne 1842.
450 caisses Vin rouge St. Estèphe Médoc ;
175 do Haut Brion et Latour.
25 do Margaux, Lafitte, et Gruau Larose.
100 do Bourgogne Chambertin.
50 do Vin blanc Haut Sauterne, 1822,
45 caisses Hermitage, blanc.
20 caisses cerises à l'eau de vie.
10 do marasquino.
10 do curaçao.
20 do eau clarifiée.
20 paniers Huile d'Olives, marque Plagniol.
175 bls vieux Whiskey, Monongahela, Bourbon & Co.
1 pipe genièvre imitation Hollande
25 paniers champagne, qualité supérieure.
13 jn CHS. DUFOUR, 11 Conti

O. TALAMON,

44, Rue de Chartres.

RECOIT par les navires Pactolus et Ancona, du Havre et Yazoo de New-York, un superbe assortiment de Rubans taffetas façonné pour chapeaux, dessins les plus nouveaux.
Bourses en cordonnet soie, toutes dimensions.
Eventails riches et autres.
Chaines de gilet en acier poli et façonné.
Ombrelles soie façonné.
Baleines pour robes et corsets.
Aussi
Une caisse mousseline quadras français, belle qualité.
24 Pièces mérinos noir, uni et façonné
Qu'il vendra au dessous du cours 9 jn

SIROP PECTORAL DE WINER,

POUR la prompte guérison des rhumes, de la toux, de l'asthme et des crachements de sang, de la coqueluche, du croupe, de la consomption, pleurisie, enrouement, douleurs et aigreurs de l'estomac et affections des poumons—Des BRONCHITES, maladie qui enlève des milliers d'individus, sous le nom fictif de "consomption". Les symptômes ordinaires de cette maladie des bronchites sont : la toux, plaies aux poumons ou à la gorge, enrouement, difficulté dans la respiration, l'asthme, la fièvre hectique, crachement de flegmes ou de matière, et quelque fois de sang.

Préparé par John Winer & Co. 93, Maiden Lane, New York, seuls propriétaires aux Etats Unis, et en vente par
BERTRAND & SIBON,
Agents à la Nouvelle Orléans, encoignure Royale et Bienville. 2 av

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—60 caisses en débarquement des navires W. Gray et Medora, formant un assortiment de chaussures pour commerce de la ville et de la campagne, à vendre par
22 m G. W. DUNBAR, 30 Douane

FERRONNERIE pour bâtisses—Serrures françaises et accessoires, pentures, crochets et pentures, crochets et pitons, loquets à ressorts et autres, targettes carrées, rondes et plates, vis en bois ; fournitures pour contrevents, etc. &c. en magasin et à vendre par W. A. RYAN,
2 avril 46 Chartres

ARTICLES de pêche—Hameçons de toute qualité, lignes en soie, coton, lin et pitre, bouchons, vers en soie, cales perches &c. en magasin et à vendre par
2 av W. A. RYAN, 46 Chartres

OUTILS de charpentier—Egoines, scies à raser et à tenon, vertoppes de Baldwin, ciseaux à mortaises, gouges, compas, vilebrequins et mèches, pieds-de-roi, vérilles, limes, rapes, spoke-chevre, vrilles, tenailles, marteaux, casse-têtes pour poser les bardeaux &c. en magasin et à vendre par
W. A. RYAN,
2 av 46, Chartres

CHAPEAUX—300 caisses chapeaux de différentes qualités comprenant un assortiment de chapeaux noir et couleur paille, en castor, à la mode, do en soie, feutre et de chasse. Aussi, un bel assortiment de chapeaux d'été, à vendre par E. G. HOBBS,
11 mai 12, Douane

BOTTES, Souliers et Brodequins—2500 caisses bottes, souliers et brodequins, un assortiment complet et convenables à la saison, à vendre par E. G. HOBBS,
11 mai 12 Douane

BOUTEILLES VIDES—3,500 bouteilles vides en paniers de 150 l'un, en magasin et à vendre par
11 mai CHS. DUFOUR, 11 Conti

SUCRE raffiné de Boston—300 colis. Faces en pitre 23,000. Thé—1000 boites. The superior—100 paquets Clous—300 barils, venant de Boston, Blancs de baleine—400 caisses New Bedford. Indigo—30 surons Florès—40 tambours. Maquereaux—500 barils Nos. 2 et 3, 150 de 1/2 bls, à vendre par
29 av NORCROSS & FOSDICK

TABAC—400 balles Vuelta de Abajo et Cuba, pour capes et tripes, à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

AMANDES en coques—100 caisses de la nouvelle récolte, à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

RAISINS DE CORINTHES—Frais et en bon ordre, à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

SUCRE HAVANE—500 caisses blanc, jaune et brun, à vendre par L. CANTIN
4 jn 42 Gravier

CAFE—400 sacs Havane fin vert, et 700 do Rio, fin vert, à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

CAPSULES et étiquettes, à vendre par
NUMA LACOSTE,
29 mai 103, Royale

LIQUEURS assorties—60 caisses liqueurs fines, surfines et superfines, à vendre par NUMA LACOSTE,
29 mai 103, rue Royale

BOUCHONS—300 milliers pour bouteilles et demi bouteilles, à vendre par
29 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

SARDINES A L'HUILE—3,000 boites et demi boites, à vendre par
NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

ABSYNTHE ET KIRCHEN WASSER—400 caisses, à vendre par
29 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

ANISETTE—300 paniers anisette fine, surfine et superfine, à vendre par
29 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

TABAC de la Vuelta Abajo—50 balles de qualité supérieure, capes et tripes, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
21 av No. 11, rue Royale

CIGARES de la Havane—400,000 Cigares des meilleures manufactures, importés et à vendre à bas prix pour clore diverses factures, par
HEPBURN & TURPIN,
25 mars No. 11, rue Royale

ABSINTHE SUISSE—50 caisses, de la marque de Vernot & Lecoultre, en débarquement du navire Ancona et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
29 mai 22, St Louis

SERRURES Françaises—4 caisses Serrures françaises, numéros assortis, en débarquement du navire Paris, et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
29 mai 22, St Louis

CAFE DE LA HAVANE—50 sacs café fin vert, en débarquement du brick T. Street et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
6 mai 34 Vieille Levée

ON désirerait trouver une bonne gardienne d'enfans âgée de 10 à 12 ans, parlant le français, qui trouverait à s'employer comme telle, en s'adressant au No 27, rue de la Commune. 27 m

VINS en barriques et demi barriques St. Emilion, St Julien, Médoc, Chateau Margaux, Chateau Lafitte, Chateau Leoville, Barsac, Sauterne, Haut Barsac et Haut Sauterne.
A vendre par NUMA LACOSTE,
29 mai 103 Royale

BRETELLES Polka—75 douzaines bretelles Polka, américaines ; mérinos français—12 pièces mérinos uni et façonné ; Brosses françaises—50 paires brosses françaises fines, à vendre par
LOISON & SYLVESTRE,
1 juin 36, Chartres

EPONGES—Une caisse éponges très fines de Smyrne, à vendre par RICKER & PEARSON,
30 mai 92, Camp

SUCRE de la Havane—250 caisses Blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par
30 mars ED. CLAGUE, 28 Gravier

A VENDRE en débarquement du navire Ancona, venant du Havre :
12 meules fromage de Gruyère,
25 fromages pâte grasse,
144 do têtes de maure (ou de Hollande)
100 damejeannes de 1 gallon.
100 do do
A vendre par NUMA LACOSTE,
29 mai 103, rue Royale

DIVERS—1200 sacs café de la Havane, Rio et Java ; 640 caisses sucre de la Havane, blanc, jaune et brun ; 700 balles tabac de cube et Vuelta de Abajo pour capes et tripes ; 400 milliers cigares de la Havane, marques assorties, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
26 m 26, Vieille Levée.

SALAISONS—200 caisses olives verdales, 100 do capres capotes, 100 do cornichons, reçu par le navire Mozart, de Marseille, à vendre par S. Von. BARRETT.
13 mai 21, Gravier

DIVERS—40 caisses Absynthe de Sauvageol et Bruneton ; 40 dito Vin Muscat de Frontignan ;
50 caisses Liqueurs assorties de Bordeaux et de Marseilles ;
100 paniers Huile d'olive de Plagniol ;
150 caisses Vin Curcier, Haut Brion ;
40 do The Young Hyson, Pouchong et poudre à canon ; 150 dito Salaisons ;
20 paniers Guignolet d'Anger, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
30 mai 34, Vieille Levée

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources même ou des pompes. Les habitans de la Côte peuvent facilement obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.

On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St Louis (Missouri)
ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle Orléans.

EN débarquement du navire Florian, venant de Bordeaux :
50 barriques vin rouge,
50 caisses abricots à l'eau de vie,
50 do prunes do
5 boucauts fil à voile.
5 caisses peinture verte, à vendre par
24 avril DUDOUYT & TEULADE.

AVIS—Je donne avis aux personnes qui me doivent et à qui mes comptes ont été présentés, de venir payer dans le courant du mois de juin. Ceux qui ne se conformeront pas à cette invitation, ou négligeront de remplir cette formalité, auront leur compte annoncé sur la gazette l'Abeille, pour être offerts en vente publique, par le ministère d'un encanteur.
Nouvelle-Orléans, 11 juin 1846.
P. A. LANAUZE.
11 juin—1m 29, rue Ste. Anne, Place d'Armes

RECEMMENT reçu de Marseille par le navire Mozart, et à vendre par les soussignés :
100 barriques vin Bergasse ; 50 demi-barriques idem ;
100 caisses vin muscat ; 25 do Lunel, supérieur,
125 caisses olives, capres et cornichons ;
10 balles amandes à coques tendres ;
300 paniers huile de J. Plagniol ; 100 demi-paniers idem ;
50 paniers idem de 24 demi-bouteilles ; 50 paniers idem de 12 demi-pipes.
J. P. BERCIER & Co,
18 avril 54, Vieille Levée

CREUZETS—12 boucauts creuzets assortis en débarquement du navire Chateaubriand, du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
Rue St. Louis No. 90

Ces creuzets sont fabriqués d'une terre spéciale qui peut supporter plus de vingt cinq fois l'épreuve du feu.
16 juin—6

AVIS—La société existante jusqu'à ce jour, entre les soussignés, sous la raison de "Jordy & Bernier," se trouve dissoute ce jour aux termes de l'association. Chacun des associés s'occupera de la liquidation des affaires de la maison, et se servira de la signature commune à cet effet seulement.
Nouvelle Orléans, 25 mai 1846.
F. JORDY,
25 mai—10 E. F. BERNIER.

LE soussigné continuera, en son propre nom et pour son propre compte, le même genre d'affaires que précédemment, à l'ancien établissement, No. 30, rue Conti.
Nouvelle-Orléans, 6 juin 1846.
6 juin—30 F. JORDY.

BOUTEILLES VIDES—600 paniers, en magasin et à vendre par
29 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

VENTES DE CE JOUR

VENTE SANS RESERVE.

PAR M. BARNETT Jr.

IL sera vendu, le samedi, vingt sept du courant, à quatre heures P. M., encoignure des rues Prieur et Bayou, une grocerie et buvette très bien assortie ; le tout en vendra en bloc. L'acquéreur aura le privilège du bail à loyer, qui est d'un prix très minime. L'emplacement est très vaste et ce magasin toute neuve. On offre aussi à vendre la maison de gré à gré ou bien elle sera criée à l'encan. 25 juin—2

Grande vente d'eau de vie—importation directe et sujette au drawback.

PAR ABAT & DOMINGON.

IL sera vendu samedi, le vingt-sept juin, à onze heures du matin, au dépôt du magasin de la douane, No. 11, rue de la Vieille Levée, pour clore,
16 demi et 20 quarts de pipes eau de vie de premier choix.
Conditions comptant. 25 juin—2

PAR SYKES & HYDE,

A. DEVALL, encanteur

CAFE ! CAFE ! CAFE !

SAMEDI, 27 courant, à 10 heures, il sera vendu au No. 19, rue du Canal, sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,
1,003 sacs café de Rio, en partie avarié pendant le voyage d'importation. 25 juin

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI prochain, vingt-sept courant, à midi, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, sans réserve, pour clore une affaire

UNE LIEUE DE TERRE, contenant quatre mille quatre-cent vingt-huit acres, située dans Liberty County, Texas, sur Pine Island Bayou, sur la ligne de Natchez, à environ 35 milles au bord de la ligne de division de la Louisiane et du Texas. Cette terre est très haute et [illegible] de l'eau. Une partie est boisée et l'autre prairie, très propice pour la culture du coton ou du sucre. Les bois se compose de Magnolia, ormes, noyers, chênes, etc. Le plan de cette terre sera exhibé à la Bourse. Les titres sont garantis, et tous les papiers sont enregistrés dans la Cour du Comté.
Conditions, comptant.
L'acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire public.
25 juin—3

VENTE DE VINS, GROCERIES &c.

Pour cause de départ.

PAR J. B. BLACHE & Co.

SAMEDI, 27 courant à dix heures et demie du matin, il sera vendu au magasin de M. Schneider, No. 58, Nouvelle Levée, Sud Municipalité.
Le fonds du magasin, consistant en vins, liqueurs et groceries.
130 barils vinaigre, 1 alambic pour faire le vinaigre, 1 appareil à rectifier, ainsi que le bail de la maison.
Conditions, à la vente. 23 juin

PAR BEARD, CALHOUN & Co. Encanteurs.

Louis Bouteillier vs. ses créanciers.

IL sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de la Cour de District du premier district judiciaire, dans l'affaire de Louis Bouteillier vs. ses créanciers et sous la direction de D. S. Dewees, shérif de la paroisse de Jefferson et syndic de cet insolvable, samedi, le 27 de juin 1846, à midi, à l'Arcade de Banks.

La moitié indivise d'un certain Lot de Terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg des Religieuses, dans la ville de Lafayette, dans l'îlet borné par les rues St Mary, St. André, Belle Chasse et le Chemin Public ou rue de la Levée. Le dit lot désigné par le No. 16, sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer de la ville de Lafayette, en date du 13 mai 1844, et déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire public dans la dite ville. Le dit lot mesurant quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue St Mary, sur une profondeur de cent trente deux pieds six pouces et sept lignes sur le côté, du côté de l'avenue de vingt un pieds, trois pouces et six lignes de large, laquelle avenue est à l'usage du dit lot, cent trente cinq pieds un pouce et six lignes sur l'autre côté, et sur la ligne du fond quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes, ou il est borné par une partie du lot No. 14.
Conditions, comptant. Actes de vente pardevant L. R. Kenny, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
[illegible] mai

PAR ABAT & DOMINGON.

IL sera vendu samedi, 27 juin 1846, à midi, à la Bourse St. Louis, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 23 mai 1846, les propriétés ci-après, appartenant à la succession de Joseph Vecques, décédé—

UN CERTAIN LOT DE TERRE situé dans le faubourg Marigny, désigné par le No. 5 de l'îlet No. 33, sur un plan fait par H. Lerner, du 16 juillet 1836, et déposé en l'office de L. Feraud, alors notaire public en cette ville, sur lequel plan il est marqué B. le dit lot mesurant (au pied américain) 30 pieds de face à la rue Girod, sur 87 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre les rues Ricarteau et St. Antoine, ensemble avec une maison en bois et les améliorations qui s'y trouvent.
Conditions comptant. L'acte de vente pardevant P. E. Laresche, notaire public. 27 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE & Co.

IL sera vendu sur les lieux, mardi le 30 courant, à 5 heures de l'après midi, pour compte de qui il appartiendra, en vertu d'une ordonnance consulaire en date du 25 juin 1846,

Le brick français L'ADOLPHE, du port de 94 tonneaux, construit à Bordeaux en 1823, avec ses agrès et apparaux, tel qu'il se poursuit et se comporte et tel qu'il est maintenant amarré au chantier de Villeneuve, St. Thomas, sur la rive droite du fleuve.
L'inventaire pourra être examiné au bureau de l'encan.
Conditions comptant. 26 juin

VENTE DE SYNDIC.

Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans.

No. [illegible]—James Lee vs ses créanciers.

PAR CHRISTY & CENAS.

Wm. CHRISTY, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, en date du 3 juin 1846, et sous la direction de John L. Gomez, syndic provisoire des créanciers de James Lee, sera vendu à l'enchère, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nouvelle Orléans, le samedi, 11 juillet 1846, à midi.

Le bateau à vapeur OLD HICKORY, ses agrès, apparaux et ameublement, ainsi qu'il se trouve et se comporte à Alger, sur la rive droite du Mississipi.
Conditions—Comptant 5 juin—3en30j

Vente de Syndic.—Terres dans la Paroisse Concordia.

PAR CHRISTY & CENAS.

Wm. H. CHRISTY, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu mardi le 14me jour de juillet 1846, à l'Arcade Banks, rue des Magasins, à midi, les terres ci-après décrites, appartenant à la succession de Thomas Barrett :

No. 1.—La moitié indivise de fractions sectionnelles 42, 43 et 44 dans le Township 6, rangée Nord, 9 Est, contenant 1186 10|100 acres.

No. 2.—La moitié indivise des fractions sectionnelles 45, 46 et 47, dans le Township 6 Nord, rangée 9 Est, contenant 1111 45|100 acres.

No. 3.—La moitié indivise des fractions sectionnelles 42, 43 et 44 dans le Township 5 Nord, rangée 9 Est, contenant 1109 [illegible] acres.

No. 4.—Le tout des fractions sectionnelles 17, 18 et 19, dans le Township 3 Nord, rangée 9 Est, contenant 386 37|100 acres.

No. 5.—La moitié Est du 1|4 Sud-ouest de la section 43, dans les Township 6 Nord, rangée 10 Est, contenant 80 acres.

No. 6.—La moitié Est du 1|4 Nord-ouest de la section 44, dans le Township 9 Nord, rangée 10 Est, contenant 80 acres.

Conditions—En billets endossés, garantis par hypothèque, payable le 1er janvier 1847, à la Banque de la Louisiane à la Nouvelle-Orléans.

Les actes de vente pardevant H. B. Cenas, Esq. notaire public, à frais des acquéreurs. 11 juin

PAR SYKES & HYDE.

A. DEVALL, Encanteur

A. Cabiro contre ses créanciers.

VENDREDI, 3 juillet, à 10 heures, il sera vendu à l'encoignure des rues Poydras et Carondelet, par ordre de l'honorable Cour de District et sous la direction de P. W. Woodlief, syndic provisoire, tout le fond de MARCHANDISES SECHES, abandonnées par le dit insolvable à ses créanciers.
Conditions, comptant. 23 juin—3en10j

LE soussigné offre à vendre les articles suivants, importés directement de Bordeaux de Marseille et de New-York par les derniers arrivages :
50 barriques vin de Bordeaux
40 do de Marseille
25 Feroons vin blanc
10 barils vieux Madère
100 barils vin de Madère
75 barils vin de Porto
10 barils vieux whiskey Monongahela.
2 pipes genièvre de Hollande.
100 caisses vin ordinaire de Bordeaux.
50 do do Chateau Lafitte.
50 do do Leoville.
25 caisses cerises à l'eau-de-vie
50 caisses Curaçao.
50 caisses marasquino.
100 caisses liqueurs assorties,
50 paniers huile d'olive.
50 do do do
50 milliers bouchons assortis, à vendre par
22 juin No. [illegible]

EAU-DE-VIE—4 demi-pipes Cognac, A. Seignette, en magasin et à vendre par P. LONGIS,
22 jn 116, rue Royale

VIEUX COGNAC—10 barils vieux Cognac, à vendre par P. LONGIS,
22 jn 116, rue Royale

CIGARES—En débarquement de l'Empresario, de la Havane, et à vendre
14,000 Regalia Sevillanas,
10,000 La Marina,
10,000 La Puntualidad,
10,000 La India Cubana,
10,000 La Lealtad ;
11,500 Condi ;
16,000 Dos Cabanos J. M. CABALLERO,
22 jn 32 Vieille Levée.

CAFE—300 sacs vieux Rio, moca, etc., à vendre par
ROBERTS & HALL,
22 juin 75 Magasins

EPICES MOULUES—250 paquets gingembre, piment, clous de girofle, casse, poivre de Sumatra, moutarde, Cayenne, etc., à vendre par
ROBERTS & HALL,
22 juin 75 Magasins

CHANDELLES—350 caisses blanc de baleine assorties, à vendre par ROBERTS & HALL,
22 juin 75 Magasins

VINS—200 quarts et huitièmes de pipes Lisbonne, Sicile, Madère, Malaga, Muscat Marseille, blanc et rouge, sec et doux, à vendre par
ROBERTS & HALL,
22 juin 75 Magasins

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—80 caisses en débarquement du navire Essex, à vendre par
22 juin E. G. HOBBS, 12, Douane

CIGARES DE LA HAVANE—42,000 Regalias et Principe, en débarquement du brick T. Street et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 mai 26 Vieille Levée

JAMBONS assortis, épaules et côtes, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
15 juin 92, Tchoupitoulas

PORC—[illegible] barils porc, impecté et autres qualités, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co
15 m 92, Tchoupitoulas

TOILE et corde d'Emballage &c—De différentes marques et qualités, à vendre par
G. & R. BUCHANAN & Co,
12 juin 64 Tchoupitoulas

OLIVES—40 caisses olives, 100 caisses capres et cornichons, 75 barillets olives d'Espagne, à vendre à bas prix par S. Von. BARRETT,
21, Gravier

HUILE—100 paniers huile d'olive Plagniol 12 bouteilles au panier, 50 paniers dito 6 bouteilles, [illegible] caisses eau de fleur d'oranger, 20 caisses [illegible] no. 50 caisses limon de Palerme, 40 [illegible] à vendre par S. V. BARRETT,
21 juin 21 Gravier

VINS—1,200 caisses vin de toutes qualités, en grande et en demi bouteilles, 150 caisses vin blanc, [illegible] Muscat de Frontignan et Lunel, 30 caisses Champagne de Hollande, 40 do [illegible] de Zara, à vendre par
23 juin S. V. BARRETT, 21 Gravier

COGNAC—[illegible] quarts de pipes et 10 barils [illegible] Cognac [illegible] preuve, 60 barils Madère [illegible] par S. V. BARRETT,
[illegible] Gravier

GARANCE sur Bordeaux ou Paris, à vendre par
CHAS. DUFOUR

SARDINES à l'huile—[illegible] boites et demi boites de la marque bien connue B. Guilloux, à vendre par
11 juin AUG. MOLIER, 90 rue St Louis

VIN de Champagne—100 paniers des marques de l'Etoile et de l'Aigle, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90 rue St Louis

HUILE d'Olive—500 paniers et caisses huile de Marseilles et de Nice, grandes bouteilles, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90 rue St Louis

LIQUEURS assorties—[illegible] caisses, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90 St Louis

BOUCHONS—[illegible] bouchons fins et surfins par balle de 20 milles et 20,000, par sac de 10,000 et 20[illegible], à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, St Louis

VIN rouge en barriques et demi barriques des marques [illegible] et Haut Brion, à vendre par
11 [illegible] AUG. MOLIER, St Louis

PORC—[illegible] Prime et M. O., à l'inspection de Douane, à vendre par G. & R. BUCHANAN & Co,
[illegible] 64 Tchoupitoulas